

BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 12 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à dix sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 5 mars 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET,-Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D1-1-2-24

<u>OBJET</u>: AGRANDISSEMENT DE LA CUISINE ET RÉNOVATION DES CHALETS DU CENTRE DE LOISIRS DE GÂCHES

ATTRIBUTION D'UN MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Etaient présents:

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, LE CORRE Christiane (pouvoir donné à Jean Michel BAYLET), Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés:

Monsieur DUPUY Jean

Assistaient à la réunion :

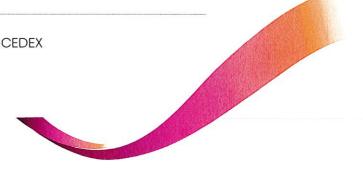
Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Madame Francine FILLATRE a été désignée secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél.: 05.63.29.92.00 - Fax: 05.63.29.92.01

Site: http://www.cc-deuxrives.fr Email: info@cc-deuxrives.fr



2021D1-1-2-24

<u>OBJET</u>: AGRANDISSEMENT DE LA CUISINE ET RÉNOVATION DES CHALETS DU CENTRE DE LOISIRS DE GÂCHES

ATTRIBUTION D'UN MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée pour la passation d'un marché public par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Elle porte sur un marché de travaux pour l'agrandissement de la cuisine et la rénovation des chalets du centre de loisirs de Gâches.

La date limite de remise des offres était fixée au 5 février 2021 à 12h00.

La Commission des Plis s'est tenue le 4 mars 2021 pour le jugement des offres au vu des critères énoncés dans le règlement de la consultation et de leur pondération respective, à savoir :

- Prix des prestations (60.0%)
- Moyens humains et matériels (20.0%)
- Note méthodologique d'intervention (20.0%)

Le marché est décomposé en douze lots :

LOT 1: GROS OEUVRE

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
HK Construction	09300 - Lavelanet
ETC	82100 - Castelsarrasin

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission propose de retenir le classement suivant :

Estimation : 29 985.00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif
1	ETC	30 414.00€
2	HK Construction	29 875.00€

Le candidat ETC ayant présenté une métodologie de travail plus précise ainsi qu'une analyse des contraintes plus aboutie, il est le soumissionnaire le mieux disant pour le lot considéré.

LOT 2: BARDAGE / COUVERTURE

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville	
France Charpente	82100 - Castelsarrasin	
SARL BLICK FRERES	82000 - Montauban	

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission propose de retenir le classement suivant :

	Estimation : 20 304.00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif	
1	France Charpente	17 998.32€	
2	SARL BLICK FRERES	34 824.42€	

Le candidat France Charpente obtient la note maximale, son offre étant la mieux disante au vu de l'ensemble des critères de notations.

LOT 3: MENUISERIES EXTÉRIEURES

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
Alu Création	82200 - Moissac
TGM	82000 - Montauban
BSA	82200 - Moissac

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission propose de retenir le classement suivant :

	Estimation : 15 000.00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif	
1	TGM	11 468.09€	
2	BSA	12 414.00€	
3	Alu Création	13 805.00€	

Le candidat TGM présente l'offre la mieux disante au vu de l'ensemble des critères de notations.

LOT 4 : MENUISERIES INTÉRIEURES

L'entreprise suivante a déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
Arts et Bois	82200 - Moissac

Au vu de l'analyse réalisée, la Commission propose le classement suivant :

Estimation : 29 200.00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif
1	Arts et Bois	Tranche ferme : 26 187.00€ Tranche optionnelle : 4 262.00€ Total : 30 449.00 €

LOT 5 : PLÂTRERIE

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
MMP	82200 - Moissac
Aquitaine Isol	31130 - Balma
Sogypse	82400 – Valence d'Agen

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission propose de retenir le classement suivant :

	Estimation : 16 400.00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif	
1	Sogypse	Tranche ferme : 10 433.00€ Tranche optionnelle : 50.00€ Total : 10 483.00 €	

2	Aquitaine Isol	Tranche ferme : 10 595.00€ Tranche optionnelle : 30.00€ Total : 10 625.00€
3	MMP	Tranche ferme : 10 883.00€ Tranche optionnelle : 400.00€ Total : 11 283.00€

Le candidat Sogypse obtient la meilleure note après une demande de précisions auprès des soumissionnaires quant à la démolition envisagée de l'existant.

LOT 6: CARRELAGE

L'entreprise suivante a déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
LAFUENTE	47240 - Castelculier

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission propose le classement suivant :

	Estimation : 18 091.00€ HT	
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif
1	LAFUENTE	Tranche ferme : 11 068.38€ Tranche optionnelle : 3 787.12€ Total : 14 855.50 €

LOT 7 : ELECTRICITE / VENTILATION

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville	
EIFM	82340 - Donzac	
Aidelex Isol	82400 – Valence d'Agen	

Une demande de précision technique est en cours auprès des entreprises afin de chiffrer le remplacement complet du système actuel de chauffage de la grande salle. Une décision sera prise lors de la prochaine tenue de la Commission.

LOT 8 : PLOMBERIE / GAZ

L'entreprise suivante a déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
AIDELEC	82400 – Valence d'Agen

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission propose de retenir le classement suivant :

	Estimation : 16 970.00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif	
1	AIDELEC	Tranche ferme : 11 010.00€ Tranche optionnelle : 4 600.00€ Total : 15 610.00 €	

LOT 9: PROTECTION MURALE

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
SARL Baylet	47240 - Lafox
CT Décors	82000 - Montauban
Dalias Peinture	82360 - Lamagistère
ETS Boussac	46230 - Fontanes

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission propose de retenir le classement suivant :

	Estimation: 12 560.00€ HT	
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif
1	Dalias Peinture	11 955.00€
2	CT Décors	14 047.00€
3	ETS Boussac	16 802.00€
4	SARL Baylet	24 692.00€

Le candidat Dalias Peinture obtient la meilleure note globale en présentant l'offre la mieux disante.

LOT 10 : PEINTURE

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
SARL Baylet	47240 - Lafox
Marti Peinture	82340 - Auvillar
CT Décors	82000 - Montauban
Dalias Peinture	82360 - Lamagistère
Acti Rénov	82000 - Montauban

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission propose de retenir le classement suivant :

	Estimation : 31 840.00€ HT	
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif
1	Marti Peinture	Tranche ferme : 16 221.70€ Tranche optionnelle : 7 783.50€ Total : 24 005.20 €
2	Dalias Peinture	Tranche ferme : 19 285.00€ Tranche optionnelle : 8 720.00€ Total : 28 005.00 €
3	SARL Baylet	Tranche ferme : 20 213.20 Tranche optionnelle : 9 135.20 Total : 29 348.40 €
4	Acti Rénov	Tranche ferme : 21 182.20€ Tranche optionnelle : 9 076.20€ Total : 30 258.40 €
5	CT Décors	Tranche ferme : 22 786.12€ Tranche optionnelle : 10 291.70€ Total : 33 077.82 €

Le candidat Marti Peinture obtient la meilleure note globale en présentant l'offre la mieux disante.

LOT 11 : ÉQUIPEMENTS DE CUISINE

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville	
SAS Cuisine	47550 - Boé	
SAS Boussac	46230 - Fontanes	
HRC Diffusion	82200 - Moissac	

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission propose de retenir le classement suivant :

	Estimation : 63 560.00€ HT	
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif
1	SAS Boussac	51 551.00€
2	HRC Diffusion	50 537.81€
3	SAS Cuisine	Offre irrégulière

Le candidat SAS Boussac obtient la meilleure note globale en présentant l'offre la mieux disante.

LOT 12: ESPACES VERTS

L'entreprise suivante a déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
Boussac TP	82200 - Malause

Le soumissionnaire n'a pas présenté une offre complète (plan d'implantation manquant).

Conformément à l'article R2185-2 du Code la commande publique, il est décidé de déclarer la procédure sans suite pour des motifs d'ordre technique.

Il convient de relancer la procédure ultérieurement.

En conséquence, le Président propose :

- pour le lot 1, d'attribuer le marché à l'entreprise ETC pour le montant de son offre ;
- pour le lot 2, d'attribuer le marché à l'entreprise France Charpente pour le montant de son offre ;
- pour le lot 3, d'attribuer le marché à l'entreprise TGM pour le montant de son offre ;
- pour le lot 4, d'attribuer le marché à l'entreprise Arts et Bois pour le montant de son offre ;
- pour le lot 5, d'attribuer le marché à l'entreprise Sogypse pour le montant de son offre ;
- pour le lot 6, d'attribuer le marché à l'entreprise Lafuente pour le montant de son offre ;
- pour le lot 8, d'attribuer le marché à l'entreprise Aidelec pour le montant de son offre ;
- pour le lot 9, d'attribuer le marché à l'entreprise Dalias Peinture pour le montant de son offre ;
- pour le lot 10, d'attribuer le marché à l'entreprise Marti Peinture pour le montant de son offre ;
- pour le lot 11, d'attribuer le marché à l'entreprise SAS Boussac pour le montant de son offre ;
- pour le lot 12, de déclarer sans suite la procédure et de la relancer ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- pour le lot 1, d'attribuer le marché à l'entreprise ETC pour le montant de son offre ;
- pour le lot 2, d'attribuer le marché à l'entreprise France Charpente pour le montant de son offre ;
- pour le lot 3, d'attribuer le marché à l'entreprise TGM pour le montant de son offre ;
- pour le lot 4, d'attribuer le marché à l'entreprise Arts et Bois pour le montant de son offre ;
- pour le lot 5, d'attribuer le marché à l'entreprise Sogypse pour le montant de son offre ;
- pour le lot 6, d'attribuer le marché à l'entreprise Lafuente pour le montant de son offre ;
- pour le lot 8, d'attribuer le marché à l'entreprise Aidelec pour le montant de son offre ;
- pour le lot 9, d'attribuer le marché à l'entreprise Dalias Peinture pour le montant de son offre ;

- pour le lot 10, d'attribuer le marché à l'entreprise Marti Peinture pour le montant de son offre ;
- pour le lot 11, d'attribuer le marché à l'entreprise SAS Boussac pour le montant de son offre ;
- pour le lot 12, de déclarer sans suite la procédure et de la relancer ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 12 mars 2021 Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 15 mars 2021

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives

Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 2 2 NASS 2021

Affiché sur le panneau des annonces légales le

2 2 19483 2021

AR PRÉFECTURE

AGRANDISSEMENT DE LA CUISINE ET RENOVATION DES CHALETS DU CENTRE DE LOISIRS DE GACHES-ATTRIBUTION D'UN MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Numéro de l'acte :

2021D_1_1_2_24

Date de la décision :

12/03/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210312-2021D_1_1_2_24-DE

Acte transmis par :

FURLAN Sophie

Collectivité emettrice :

CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception :22/03/2021

Nature de l'acte :

Délibérations

Matière de l'acte :

Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maétrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document:

99_DE-082-248200016-20210312-2021D_1_1_2_24-DE-1-1_1.pdf (Document original)

Date de dépôt de l'acte :

22/03/2021 16:27:02

Date d'envoi de l'acte :

22/03/2021 16:28:42

Date de réception de l'AR :

22/03/2021 16:33:34